

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

DIRECTRICE : R. BARRY

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

UN AN - - - - - \$2.00
 SIX MOIS - - - - - 1.00
 Strictement payable d'avance.

REDACTION et ADMINISTRATION

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

TEL. BELL, MAIN 999

A L'ÉTRANGER :

UN AN - - - - - Quinze francs.
 SIX MOIS - - - - - 7 frs 50.
 Strictement payable d'avance.

Mal Ensevelie

*Quand votre bien aimée est morte,
 Les adieux vous sont rendus courts ;
 Sa paupière est close, on l'emporte,
 Elle a disparu pour toujours.*

*Mais je la vois ma bien-aimée,
 Qui sourit sans m'appartenir,
 Comme une ombre plus animée.
 Plus présente qu'un souvenir !*

*Et je la perds toute ma vie
 En d'inépuisables adieux....
 O morte mal ensevelie,
 Ils ne l'ont pas fermé les yeux.*

SULLY PRUDHOMME

Le Traité de Droit Usuel

AINSI que chacun le sait, le Traité de Droit Usuel de Mme Gerin-Lajoie a été, dès son apparition, accepté d'emblée par les meilleures institutions enseignantes de la ville, et actuellement, les couvents des dames du Sacré-Cœur, d'Hoche-laga, de la Congrégation, l'Institut du Mont St-Louis et autres académies ont inscrit au programme de leurs classes, l'étude du droit, telle que vulgarisée par notre éminente collaboratrice.

J'ai eu le rare plaisir d'assister, l'autre jour, dans une de nos maisons

d'éducation les plus en vue de Montréal, à une séance aussi intéressante qu'instructive, donnée par les élèves d'un cours supérieur, lesquelles, sous la vigoureuse et habile impulsion de leur maîtresse sans doute, avaient imaginé de nous servir, sous forme d'entretien, un résumé saillant des principaux chapitres du Traité de Droit Usuel.

Certes, le sujet, de prime abord, aurait pu sembler présenter peu d'attraits, mais les auditeurs ont été bien surpris de constater avec quelle rapidité s'est enfiée l'heure consacrée à cette dissertation.

On ne pouvait imaginer rien

de mieux pour démontrer aux non-initiés, la clarté, la limpidité et surtout l'excellence de la méthode employée par Mme Marie Gerin-Lajoie.

Je rendrai aussi un hommage sincère aux interprètes de la circonstance. Elles ont dialogué, avec une remarquable intelligence, les principaux chapitres du Traité. Le droit constitutionnel, le droit civil et les différents chapitres qu'il embrasse : l'état civil, le mariage, les régimes matrimoniaux, la dissolution de la communauté, les contrats de mariage, les successions, les donations, etc., etc., nous ont été exposés avec tant de clarté et de compréhension que cela nous est entré aussi naturellement dans l'esprit que l'histoire la plus amusante. Chacune de ses demoiselles posait à ses compagnes une question ou résolvait à son tour le problème qui lui était soumis, et dans le savant cliquetis des demandes et des réponses, l'intérêt s'avivait de plus en plus. Peu à peu, la lumière se faisait sur des points jusque là demeurés obscurs, nous avions la clé d'une foule d'énigmes, nous comprenions la raison de certains droits jusqu'alors insoupçonnés.

Vraiment, on ne saurait trop appuyer sur l'importance de cet enseignement dans nos écoles. En effet, le droit touche à nos intérêts les plus immédiats, et, comme il est dit avec tant de justesse dans la préface du Traité Usuel de Droit, "il s'agit ici de notre personne, de nos familles, de nos biens, de la constitution de notre pays."

Dans la vie pratique, toute femme, un jour ou l'autre, a l'occasion de prendre une décision qui aura une portée légale et mettra ses intérêts en jeu.